

I. Introduction :

La programmation est une étape essentielle devant traduire le plus exactement possible l'attente des usagers, la programmation établit les rapports fonctionnels entre les différents espaces

Pour la conception de village de la santé mentale ou s'est appuyé sur le programme mis en place par la direction de la santé de la wilaya de Tlemcen en lui apportant des complémentarités en se basant sur :

- L'analyse des exemples étrangers et nationaux
- La recherche, les entretiens effectués sur les hôpitaux psychiatriques avec des professionnels dans le domaine
- Les nouvelles exigences du ministre de la santé

II. Le programme qualitatif :

L'hôpital psychiatrique ne peut être appréhendé de la même façon qu'un établissement hospitalier général. Le mode d'hospitalisation se fait majoritairement dans le cadre de l'urgence.

Du point de vue épidémiologique, le sexe masculin est trois fois plus fréquemment hospitalisé que le sexe féminin s'agissant de l'enfant, son hospitalisation étant exceptionnelle, l'organisation de sa prise en charge est différente.

Les services existants dans un établissement hospitalier, sont organisés en fonction de l'état du malade. Globalement il en existe deux catégories. Lorsque l'état du patient (agitation, agressivité, violence) nécessite l'admission se fait dans un service dit « fermé » et un patient non agité on le mets dans un service « ouvert » :

A. Le service fermé : *est un service ou le malade est isolé du monde extérieur et y est maintenu jusqu'à amélioration de son état. L'organisation du service et son architecture doivent favoriser sa prise en charge et sa protection. Il y a lieu de le protéger contre lui-même (coups violents, tentatives de suicide...), mais aussi de protéger les autres (le personnel et les autres patients). C'est à cet effet, que :*

- Les chambres d'hospitalisation sont des chambres à un lit, et qu'elles seront conçues avec salle de bain et lavabo
- L'ameublement sera sommaire et solide
- La porte de la chambre sera conçue avec guichet
- Les vitres seront inaccessibles et incassables.
- La sortie du patient hospitalisé dans le service « fermé » est soumise à autorisation et sous surveillance.

B. Le service ouvert : c'est le deuxième type de service. Le patient y est hospitalisé soit directement soit à sa sortie du service fermé. Son état nécessitant une surveillance moins draconienne. Il est autorisé à évaluer dans le service ainsi que dans les espaces de l'établissement réservés à cet effet. Les chambres du service ouvert sont conçues à un ou deux parfois à 3 lits

Dans les deux types de service, fermé et ouvert, les douches de malades sont organisées sous la surveillance d'un soignant. C'est à cet effet qu'elles doivent être conçues non fermées tout en permettant une préservation de l'intimité.

Les sanitaires sont également communs et non isolés pour permettre leur surveillance par les personnels soignants

Dans tous les services d'hospitalisations il y a lieu de prévoir les locaux pour le traitement par ergothérapie. C'est à cet effet que les ateliers sont conçus. Ce sont des locaux de 40 à 50 m² de superficie permettant de développer une activité intérieure ou extérieure.

Au total un hôpital psychiatrique :

- La capacité en lits est répartie 2/3 pour les hommes et 1/3 pour les femmes.
 - Sanitaires et douches sont communs et conçus de manière à être surveillés
 - Les espaces extérieurs doivent être aménagés pour les malades et visiteurs
 - La séparation par sexe doit être rigoureusement respectée

- En fonction de la capacité en lits, prévoir :
 - Un service fermé pour les hommes.
 - Un service ouvert pour les hommes
 - Un service ouvert pour les femmes dans lequel est aménagée une unité fermée
 - Un service pédopsychiatrie
 - Un service des urgences
 - Un foyer

2. Description des espaces :

A. Les espaces d'accueil

C'est l'espace public de l'hôpital, un lieu d'accueil c'est le centre de gestion des flux. Il pour fonction essentielle de recevoir, d'informer et d'orienter le public dans un univers accueillant et sécurisant.



Pour le bon fonctionnement de l'ensemble la réception doit être à proximité de l'entrée. Elle doit aussi desservir le service de présélection, le service des soins (qu'il s'agisse du service hommes, femmes ou enfants) et l'administration d'où la nécessité d'une relation verticale pour répondre à cette exigence. La réception doit également permettre :

- L'accès à l'espace central. De ce fait elle constitue une véritable articulation entre les différentes entités du projet
- Pour cela dans sa conception, le hall doit favoriser la perception immédiate des accès aux différents services
- La fonction d'accueil du hall s'exprime également par la présence de services : une antenne pharmacie, activité commerciale parmi laquelle le kiosque à journaux et une cafétéria, lieu de rencontre et de détente qui tient souvent une place centrale, abrite aussi le guichet des admissions et les caisses de règlement. Une activité de contrôle est

assurée depuis le hall ou est place un poste de sécurité (sécurité incendie)

B. Le service d'urgence :

Le service d'urgence assure la fonction du premier diagnostic et les premiers soins. L'accès à ce service doit être distinct et visible de l'extérieur. Il comporte un accès pour malades couchés et deuxième pour malades

ambulatoires. La relation fonctionnelle de ce service est primordiale avec l'imagerie et le bloc opératoire. Il comporte outre les zones d'accueil et de tri permettant l'orientation des malades vers des zones de soins. Pour ce service il recommandé :

- L'accessibilité facile par voie mécanique ou plein pied
- Il doit avoir deux entrées distinctes (l'accès principal, accès ambulance)
- Etre au même niveau que les services médicaux de radiologie et du laboratoire

Les besoins architecturaux sont limités mais essentiels, selon des spécialistes dans le domaine, l'idéal est de pouvoir disposer aux urgences de trois espaces :

- Un espace non isolé, il doit être central et visible, ouvert et suffisamment vaste pour accueillir les familles.
- Une salle d'examens sécurisée ou un patient agité peut être contenu, allongé sans instruments médicaux couteux susceptibles d'être détruit en cas de violence
- Un espace d'attente pour lequel l'idéal est lieu calme situé à distance de sortie et pouvant être accompagné par sa famille



C. L'administration :

Elle regroupe les différentes directions de l'hôpital (direction générale, financière, du personnel, des services économiques.....)

Elle n'est là que pour assurer le bon fonctionnement de l'hôpital. Elle est divisée en deux parties distinctes mais complémentaires.



- L'une d'assure la gestion économique et comporte le bureau de comptabilité, bureau du personnel et du chef personnel avec un secrétariat en commun le bureau de l'économiste et du sous économiste avec secrétariat en commun et le bureau de signalisation.
- L'autre quant à elle s'occupe de la gestion administrative et comporte le bureau du directeur et du sous-directeur avec un secrétariat en commun, le bureau des archives, le bureau des finances et une salle des réunions

D. Le service de consultations externes (hôpital de jour) :

- Il assure ses fonctions pendant le jour aux malades ambulatoires ainsi leurs affectations vers les services d'hospitalisation
- Il est facilement accessible pour le grand public en ayant un trajet évident pour les consultants
- Les salles d'attente sont aménagées de façon à créer une ambiance chaleureuse et à avoir un confort visuel

E. Les unités de soins :

L'organisation de la santé (OMS) définit ainsi la qualité des soins « délivrer à chaque patient l'assortiment d'actes diagnostiques et thérapeutiques qui lui assurera le meilleur résultat en terme de santé, conformément à l'état actuel de la science médicale, au meilleur coût pour un même résultat, au moindre risque hétérogène et pour sa plus grande satisfaction en termes de procédures, de résultats et de contacts humains à l'intérieur du système de soins »

Les soins : de notre recherche thématique sur les unités de soins, nous

Avons relevé deux pratiques psychothérapeutiques complémentaires et indissociables :

a. La thérapie de soutien :

D'une manière générale, elle peut se pratiquer dans un espace simplement équipé d'un divan ou d'un fauteuil quand il s'agit d'une thérapie individuelle, ou de plusieurs chaises quand il s'agit d'une



thérapie de groupe. Elle peut également avoir lieu lors de promenades avec le psychothérapeute. Hormis le mobilier nécessaire, une étude sur les couleurs et la décoration doit être faite pour que le patient se sente à l'aise, ce qui permettra une communication facile avec son psychothérapeute

b. L'ergothérapie :

C'est le traitement par l'occupation. Pour souligner encore son importance nous citerons le professeur de Séze «la thérapie mécanique par les mouvements du travail est traitement normal, quotidien, de routine au



même titre que la prescription des médicaments antiallergiques ou anti-inflammatoires par exemple... ». Cette technique thérapeutique se divise en deux catégories : thérapie d'expression et thérapie de relaxation.

Thérapie d'expression : se déroule dans les différents ateliers chacun son activité, en présence de psychothérapeutes. Elle permet aux sujets d'exprimer leurs sentiments d'une manière subjective par le dessin, la peinture, la musique....ces ateliers doivent être munis d'un espace de

stockage, ils doivent aussi donner sur un espace agréable. Une étude des couleurs et de l'isolation acoustique est également nécessaire pour ces espaces

Thérapie de relaxation : elle se déroule dans différents espaces des salles qu'elle soit une relaxation physique (salle de musculation) ou psychique (bibliothèque)

F. Les espaces de soins pour enfants et adolescents :

C'est un espace d'échange et de jeux, c'est un lieu où les enfants se rodent accompagnés de leurs parents ou non pour rompre avec le quotidien, pour parler, échanger, jouer, c'est un lieu où y trouve des psychiatres, des psychologues, c'est un lieu où les adolescents peuvent



communiquer en restant eux même, on y est trouve des salles de jeux, salles à manger, espace de soins, il doit être un espace chaleureux convivial pour cela, un jeux de couleur et de lumière à prévoir

G. Les unités d'hospitalisation :

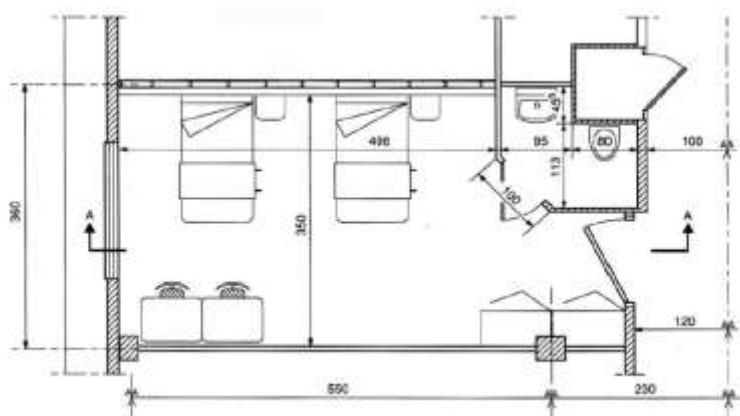
Humaniser la chambre est notre objectif. D'abord il n'est pas question d'opter pour de grandes salles même si celles-ci sont évidemment plus économiques en personnel de soins et d'intendance plus économiques en personnel de soins et d'intendance. Nous n'avons retenu pour notre hôpital que des chambres à 1 et 2 et parfois 3 lits, avec des surfaces comme suite :



- ✓ Chambres à 1 lit : $12m^2 - 15m^2$
- ✓ Chambres à 2 lits : $15m^2 - 18m^2$
- ✓ Chambres à 3 lits : $18m^2 - 24m^2$

Nous avons opté pour le choix de ce types de chambres car les pathologies en psychiatrie sont diverses, il ya des troubles mentaux qui poussent à solliciter la présence d'une ou plusieurs personnes dormant dans le même espace , il y a ceux qui ne supportent pas la présence d'une tiers personne car la pathologie psychiatrique le touche dans son intimité, son identité et son intégrité , chose qui rend impensable le fait de partager sa chambre avec une autre personne. Ces chambres son a habiter c'est-à-dire des lieux de repos, de partage, elles sont aménagées de manière à ce qu'elles offrent aux malades de belles vues dans le but de l'apaiser.

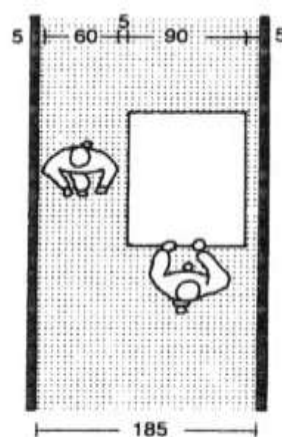
Aussi par rapport à une disposition qui assure à la fois un contrôle de l'agent médical à partir du couloir de distribution ainsi qu'une qualité d'organisation spatiale qui évite un gêne pour le personnel médical dans sa mission et le respect de



l'intimité et le confort du malade, cela est dicté par la réglementation qui explique remplacement et les dispositions des lits ainsi que le dégagement à prévoir autour du lit. L'écart entre deux lits doit être supérieur 1.20 m. chaque lit doit être accessible des trois coté et dispose de préférence parallèlement aux façades extérieurs avec un écart de 60 cm entre le dernier lit et le mur .

Tout service doit disposer de deux chambres individuelles pour l'isolement de malades en cas de crise.

La largeur des passages de couloir au niveau des chambres est au minimum de 2.50m passable par des fauteuils roulants et lits de malades.



Dégagement pour circulation du personnel et du matériel.

H. les espaces de restauration :

La restauration s'effectuera dans des salles à manger propre à chaque unité d'hospitalisation, elles sont aménagées de manière à ce qu'elles plaisent aux malades en leur créant une ambiance en terme de couleurs, de lumière afin de donner l'appétit aux patients



I. autres services :

Ils regroupent plusieurs services assurant le bon fonctionnement de l'hôpital tels que la cuisine, la buanderie, la cafétéria, les locaux techniques.. Pour des raisons d'hygiène et de bruit, il est plus intéressant de regrouper ces locaux dans un bâtiment indépendant relié à l'hôpital par une circulation protégée

- La cuisine :



L'approvisionnement des aliments, préparation, emballage et distribution, les aliments sont transportés dans des chariots vers les offices et raison d'un mètre carré par lit d'hospitalisation, elle est accompagnée de chambres froides pour la conservation des produits alimentaires

Quelques recommandations :

Les murs et les plafonds doivent être couverts de matériaux lavables. Durant le transport les repas devront être protégés, soit dans des chariots fermés destinés exclusivement à cet effet.

L'écoulement de l'eau sur le sol doit se réaliser facilement vers des avaloirs n'émettant pas d'odeurs

- *La buanderie :*



elle est destinée à accueillir les zones de réception, triage, séchage, pressing, et repassage, et distribution. Sa superficie est calculé à raison d'un mètre carré par lit.

Elle doit permettre de traiter sur six jours l'ensemble du linge de l'hôpital

La réception du linge sale et le circuit de distribution du linge propre doivent être soigneusement étudiés.

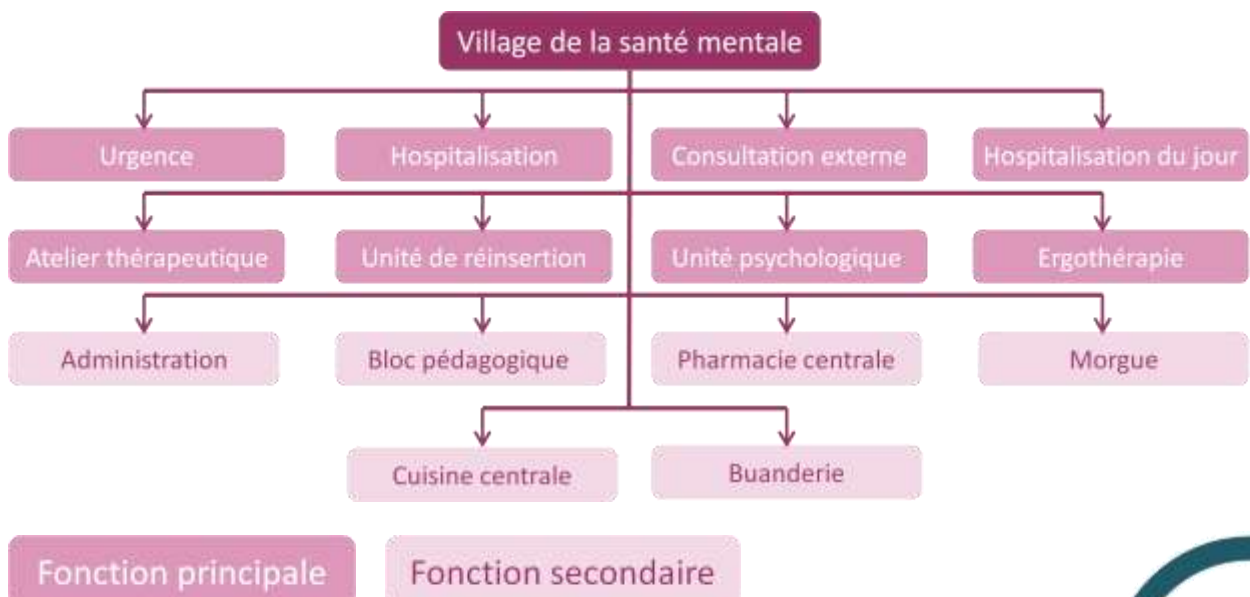
- *La pharmacie :*

Qui assure et contrôle l'achat, le stockage et la distribution des médicaments et du matériels à usage unique

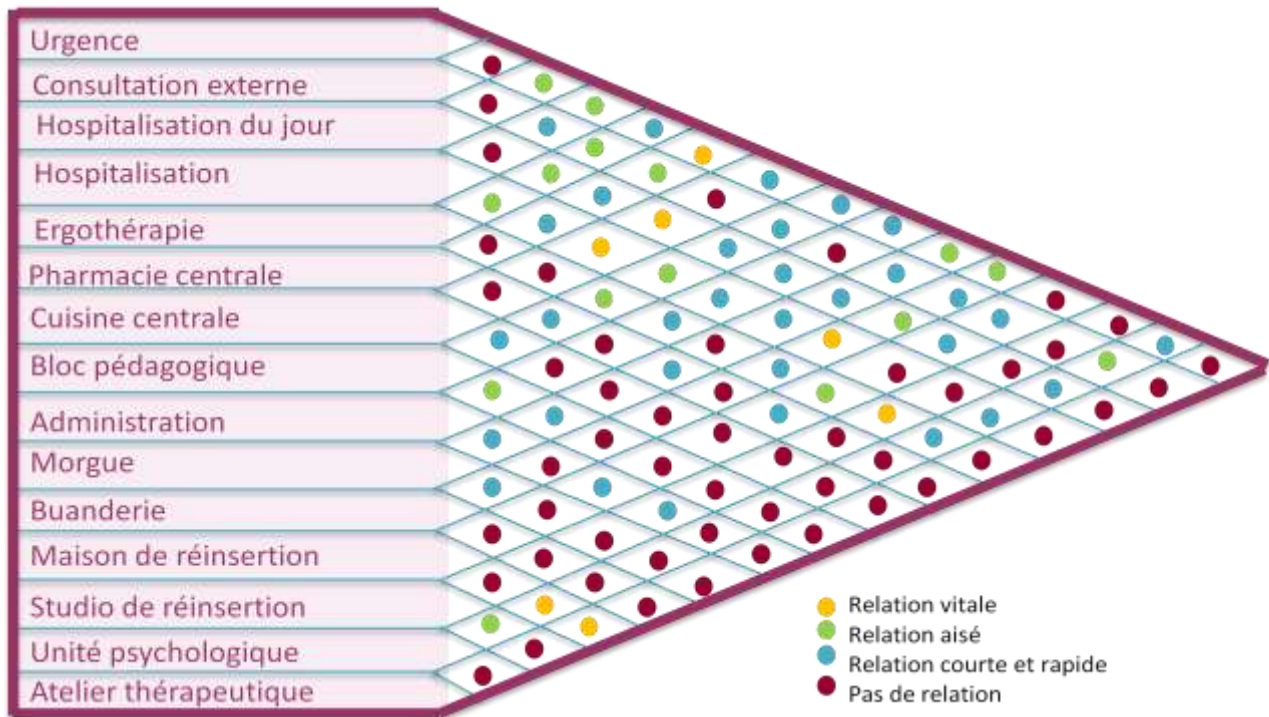
- *La morgue:* elle comporte au moins un casier contenu dans une pièce ventilée de 12 m² de surface au minimum, disposant d'un poste d'eau avec écoulement. Elle doit être entre-autre isolé de la partie accessible et au public, et pourvue d'une sortie donnant sur l'extérieur de l'hôpital

Les jardins : ils sont beaucoup plus de type thérapeutique dans des établissements pareil, et peuvent être implantés de différentes manières à différentes échelle, et destiné à des catégories différentes d'usagers

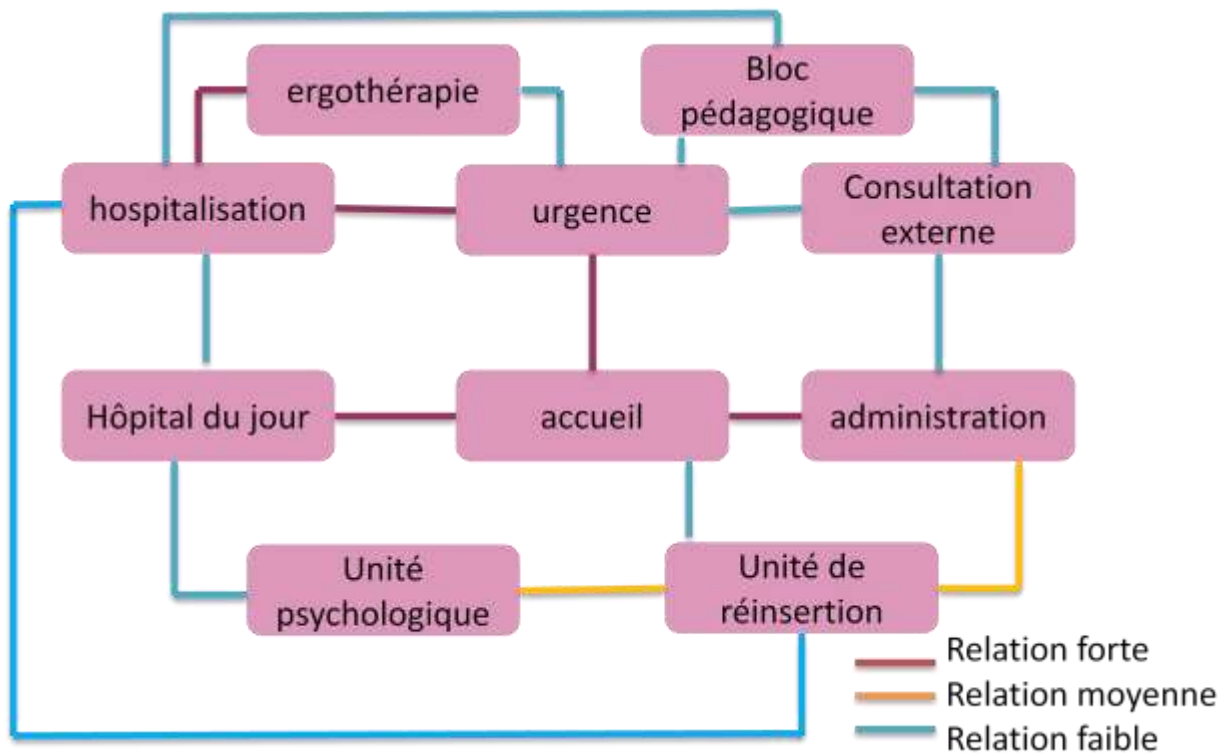
III. Détermination des fonctions



IV. Tableaux d'interaction des fonctions



V. Organigramme fonctionnel



VI. Programme de base

Urgence psychiatrique:

- Hall d'orientation
- Bureau de consultation d'urgence
- Chambres d'isolement
- Salle de soins

Hospitalisation:

- hall d'entrée
- salle d'attente
- Chambres
- chambre d'isolement
- bureau de consultations
- salle de séjour
- Salle d'ergothérapie
- salle de soins

Consultation externe :

- hall d'accueil
- bureau de médecin consultation
- Salles d'attente
- Salle de soins

Hôpital du jour:

- Hall d'orientation
- chambre de soins
- Bureau de consultation

Bloc d'ergothérapies :

- Ateliers d'activités
- Bureau du personnel d'encadrement
- Bureau infirmière
- médiathèque
- Bibliothèque

Bloc pédagogique :

- Salle de cour
- amphithéâtre
- bibliothèque
- hébergements
- médiathèque

Morue :

- salle de réception des corps
- Salle d'autopsie
- salle d'ablution

Pharmacie centrale :

- Dépôt de réception
- Dépôt de stockage
- Dépôt de préparation
- pharmaceutique

Administration :

- bureaux de gestion
- bureaux de direction
- services personnelle

Buanderie:

- salle de lavage linge
- salle de repassage
- dépôt de linges

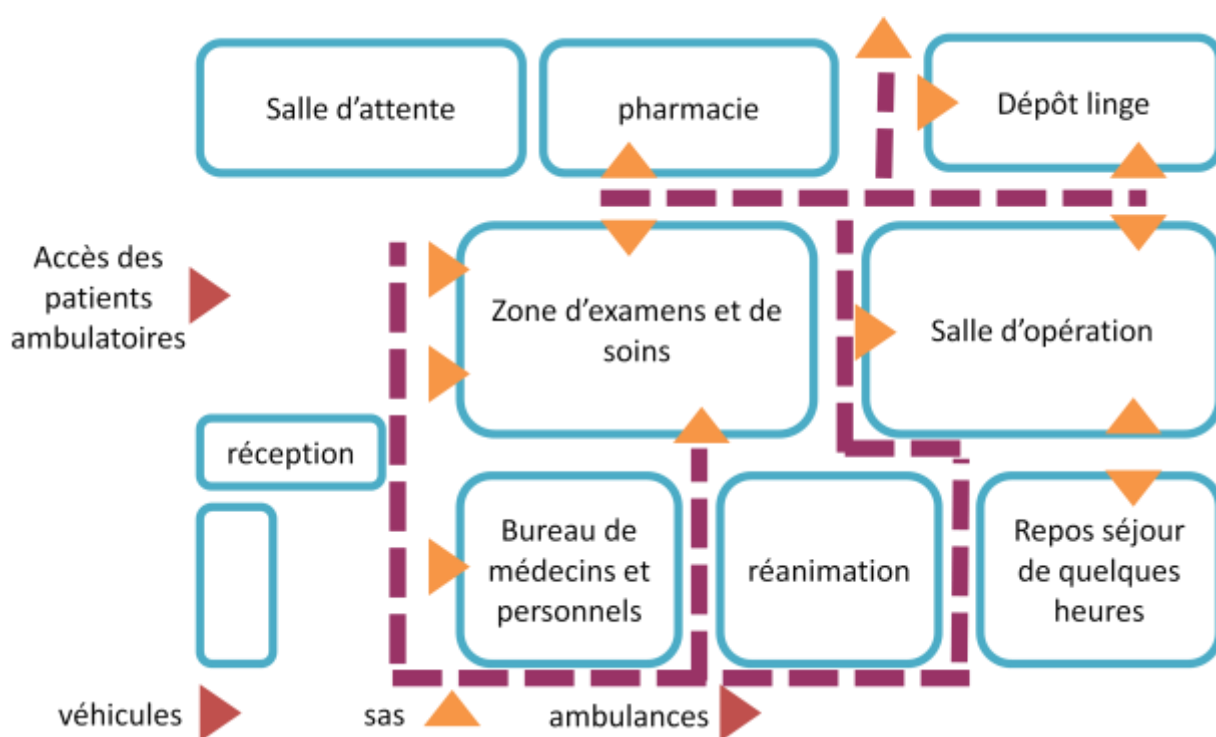
Cuisine :

- cuisine de préparation
- espace lavage vaisselle
- dépôt

VII. Capacité d'accueil

La capacité d'hospitalisation en Algérie est de 4760 lits, soit 1 lit pour 6300 habitants et le taux d'occupation des lits varié de 50 à 85 % selon les établissements , Pour 1033689 habitants on a une nécessité de 165 lits pour un taux d'occupation de taux d'occupation 85 % , pour avoir une occupation moyenne on a une nécessité de 206 lits en ajoutant 30 lits réservé a des évacuation probables des wilaya limitrophe .

VIII. Programme spécifique



URGENCE PSYCHIATRIQUE:

désignation	Surface unitaire	nombre	Surface totale
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	60	1	60
Bureau médecin chef	20	1	20
Bureau médecin supérieur	16	1	16
Bureau d'urgence	16	1	16
Salle de soin	16	1	16
Salle de traitement	18	1	18
Cabinet médical (possibilité de plâtre)	25	2	50
Hall d'attente	60	1	60
Pharmacie + préparation de soins	20	1	20
Secrétariat médical et archive	13	1	13
Local d'entretien	13	1	6
Salle d'eau avec Sanitaires (hommes/femmes)	20	2	40
Dépôts de linge sale	9	1	9
Dépôts de linge propre	9	1	9
chambres d'isolements	20	8	160
sanitaires vestiaires+ douches personnel	16	2	32
Salle détente pour le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Salle de stimulation postcrânienne	80		80
Salle de tep scan	200		200
Salle de réanimation	50	1	50
Salle de radio + annexe	80	1	80
Salle de scanner	200	1	200
Salle (électro-encéphalographie)	50	1	50
Laboratoire	80	1	80
La circulation (30% de la surface totale)	397	-	397

Surface total: 1131

CONSULTATION EXTERNE PSYCHIATRIQUE

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Salle d'attente homme / femme	25	2	50
Cabinets de consultation psychique	20	8	160
Salle de soin	20	2	40
Pharmacie + préparation de soins	20	1	20
Secrétariat médical + archive	13	1	13
salle d'eau avec sanitaire (hommes/femmes)	20	2	40
sanitaires vestiaires+ douches personnel	16	2	32
Local d'entretien	13	1	13
salle polyvalente	50	1	50
La circulation (20% de la surface totale)	90	-	90

Surface total :543

CONSULTATION EXTERNE PSYCHOLOGIQUE

Désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Bureaux consultation psychologique	20	8	160
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Salle d'attente homme / femme	25	2	50
Salle de thérapie de groupe	30	3	90
Salle de thérapie de couples	15	3	45
Secrétariat médical + archive	20	1	20
salle d'eau avec sanitaire (hommes/femmes)	20	2	40
sanitaires vestiaires+ douches personnel	16	2	32
Local d'entretien	13	1	13
La circulation (20% de la surface totale)	97	-	97

Surface total :582

HÔPITAL DU JOUR

1/UNITÉ PSYCHOTHÉRAPIE POUR ADULTE/ADOLESCENT

désignation	Surface unitaire	nombre	Surface totale
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Bureau de secrétariat médical chef	16	1	16
Sanitaire public (hommes/femmes)	20	2	40
Salle d'attente (h/f)	15	2	30
Salle de soin	16	2	32
Salle de consultation	20	2	40
Pharmacie + préparation de soin	20	1	20
Bureau d'assistance social	16	1	16
Bureau médecin psychiatre	16	2	32
Bureau psychologue	16	1	16
Salle polyvalente	50	2	100
Salle de détente pour le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Salle à manger	50	1	50
Dortoir	35	1	35
Sanitaires, vestiaires personnel	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
Secrétariat médical + archive	13	1	13
Dépôts de linge sale /propre	9	1	9
La circulation (20% de la surface totale)	115	-	115

Surface total : 692

HÔPITAL DU JOUR:UNITÉ DE SOINS INFANTO-JUVÉNILE

désignation	Surface unitaire	nombre	Surface totale
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Bureau de secrétariat médical	16	1	16
Salle de consultation	20	1	20
Cabinet de médecin psychiatre	16	2	32
Cabinet orthophoniste	16	1	16
Cabinet du psychologue	16	1	16
Bureau d'assistante sociale	16	1	16
Salle d'attente (h/f)	20	2	40
Salle de psychomotricité	50	1	50
Salle de psychopédagogie	20	1	20
Salle de soin	16	2	32
Séjour et salle à manger	80	1	80
Salle polyvalente	50	2	100
Pharmacie + préparation de soins	20	1	20
Salle de détente pou le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Vestiaire et sanitaire personnel (homme/femme)	16	2	32
Sanitaires (homme/femme)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
Secrétariat médical + archive	13	1	13
Dépôts de linge sale / propre	9	1	9
La circulation (20% de la surface totale)	121	-	121

Surface total :698

HOSPITALISATION 240LITS/SERVICES DES PLACEMENTS JUDICIAIRES
(DE 60 LITS 40 LITS HOMMES ET 20 LITS FEMMES)

désignation	Surface unitaire	nombre	Surface totale
<u>1/locaux communs :</u>			
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Bureau médecin chef et secrétariat	16	1	16
Bureau médecin surveillant médical	16	2	32
Salle d'attente	20	2	40
Local pharmacie	20	1	20
<u>2/un service d'admissions de 40lits pour homme:</u>			
Chambre d'isolement à un lit (sanitaire et douche)	20	2	40
chambre à un lit	14	6	84
chambre à 2 lits	22	10	220
Chambre à 4 lits	30	3	90
bureau de médecins	16	1	16
bureau de psychologue	16	1	16
bureau de garde	20	1	20
secrétariat médical avec archive	13	1	13
salle de soins	16	1	16
salle de séjour	16	1	16
réfectoire pour 40 personnes	80	1	80
espace pour activité ergothérapique 40 personnes	160	1	160
dépôt de linge sale	9	1	9
dépôt de linge propre	9	1	9
douches communes	30	1	20
bain	35	1	35
salle d'eau avec 08 sanitaires	30	1	30
sanitaire vestiaires+douches personnel (h/f)	20	1	20
Salle de détente pou le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
Salon de coiffure	20	1	20
<u>3/un service d'admissions de 20lits pour femme:</u>			
Chambre d'isolement à un lit (sanitaire et douche)	20	1	20
chambre à un lit	14	6	84
chambre à 2 lits	22	8	176
Chambre à 4 lits	30	1	30
bureau de médecins	16	1	16
bureau de psychologue	16	1	16
bureau de garde	20	1	20
secrétariat médical avec archive	13	1	13

salle de soins	16	1	16
salle de séjour	16	1	16
réfectoire pour 20 personnes	40	1	30
dépôt de linge sale	9	1	9
dépôt de linge propre	9	1	9
douches communes	20	1	20
bain	20	1	20
salle d'eau avec 04 sanitaires	15	1	15
espace pour activité ergothérapique 20 personnes	80	1	60
sanitaire vestiaires+ douches personnel (homme/femme)	20	2	40
Salle de détente pou le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
Salon de coiffure	20	1	20
La circulation (20% de la surface totale)	327	-	163
Surface total : 2212			

BLOC PÉDAGOGIQUE :			
désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Amphithéâtre de 100 places	350	1	350
Bibliothèques	200	1	20
Médiathèque	100	1	100
Salle de cour	40	4	160
sanitaires	30	2	60
Espace d'hébergement de 40 lits			
10 Chambres de 2 lits hommes	22	10	220
10 Chambres de 2 lits hommes	22	10	220
Salle de séjour	100	1	100
Restauration	80	1	80
Dépôt + archive	30	1	30
La circulation (20% de la surface totale)	268	-	268
Surface total : 1608			

HOSPITALISATION 240LITS- B/SERVICE PÉDOPSYCHIATRIE 60 LITS

désignation	Surface unitaire	nombre	Surface totale
Chambre d'isolement à un lit (sanitaire et douche)	20	3	60
chambre à un lit	14	12	168
chambre à 2 lits	22	18	396
Chambre à 4 lits	30	4	120
Hall d'entrée avec accueil et orientation	35	1	35
Bureau médecin chef et secrétariat	20	1	20
Bureau surveillant médical chef	16	1	16
Salle d'accueil et d'attente	20	2	20
Local pharmacie	20	1	20
Vestiaires/sanitaires	30	2	30
Bureau médecin	20	1	20
Bureau psychologue	20	1	20
Bureau orthophoniste	20	1	20
Salle commune activité de jeu	100	1	100
Salle psychomotricien	50	1	50
Secrétariat médical avec archives	13	1	13
Salle de soins	20	1	20
Salle de séjour	20	1	20
réfectoire pour 60 personnes	120	1	80
espace pour activité ergothérapique 60 personnes	240	1	160
Dépôt linge sale	9	1	9
Dépôt linge propre	9	1	9
Douches communes	30	1	30
Salle d'eau avec 8 sanitaires	30	1	30
Bain	25	1	25
Sanitaires vestiaires+douches personnel (hommes/femmes)	20	1	40
Salle de détente pou le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	2	13
Salon de coiffure	20	1	20
La circulation (20% de la surface totale)	321	-	321

Surface total : 1925

HOSPITALISATION 240LITS		C/SERVICE ADDICTOLOGIE 60 LITS	
désignation	Surface unitaire	nombre	Surface totale
<u>1/locaux communs :</u>			
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Bureau médecin chef et secrétariat	20	1	20
Bureau médecin surveillant médical	20	1	20
Salle d'accueil et d'attente	25	1	25
Local pharmacie	20	1	20
<u>2/unité homme à 40 lits :</u>			
Chambre d'isolement	20	2	40
Chambre à un lit	14	6	84
Chambre à deux lits	22	10	220
Chambre a quatre lits	30	3	90
Bureau médecin	16	1	16
Secrétariat médical avec archives	16	1	16
Salle de soins	20	1	20
Salle de séjour	20	1	20
Réfectoire pour 40 personnes	80	1	40
Dépôt linge propre	9	1	9
Dépôt linge sale	9	1	9
08 douches communes	30	1	30
Bain	20	1	20
Salle d'eau avec 08 sanitaires	30	1	30
Sanitaires vestiaires+ douches personnel (hommes/femmes)	20	2	40
Salle de détente pou le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
espace pour activité ergothérapique 40 personnes	80	1	80
Salon de coiffure	20	1	20
<u>unité femme à 20 lits :</u>			
Chambre d'isolement	20	1	20
Chambre à un lit	14	1	98
Chambre à deux lits	22	7	176
Chambre à 4 lits	30	8	30
Bureau médecin	16	1	16
Secrétariat médical avec archives	16	1	16
Salle de soins	20	1	20
Salle de séjour	20	1	20
Réfectoire pour 20 personnes	40	1	20

Dépôt linge propre	9	1	9
Dépôt linge sale	9	1	9
Office	20	1	20
douches communes	30	1	30
Bain	15	1	35
Salle d'eau avec 08 sanitaires	30	1	30
Sanitaires vestiaires+ douches personnel (hommes/femmes)	20	1	20
Salle de détente pou le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	2	40
espace pour activité ergothérapique 20 personnes	80	1	13
Salon de coiffure	15	1	15
La circulation (20% de la surface totale)	140	-	140

Surface total :1986

HOSPITALISATION 240LITS:

D/SERVICE GÉRIATRIE DE 60 LITS :

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
<u>1/locaux communs :</u>			
Hall d'entrée avec bureau d'accueil d'orientation	35	1	35
Bureau médecin chef et secrétariat	20	1	20
Bureau médecin surveillant médical chef	20	1	20
Salle d'accueil et d'attente	25	1	25
Local pharmacie	20	1	20
<u>3/2 unités homme à 40 lits :</u>			
Chambre d'isolement	20	2	40
Chambre à un lit	14	6	84
Chambre à deux lits	22	10	220
Chambre à quatre lits	30	3	90
Bureau médecin	16	1	16
Secrétariat médical avec archives	16	1	16
Salle de soins	20	1	20
Salle de séjour	20	1	20
Réfectoire pour 40 personnes	80	1	80
Dépôt linge propre	9	1	9
Dépôt linge sale	9	1	9
douches communes	30	1	30
Bain	35	1	35
Salle d'eau avec 08 sanitaires	30	1	30

Sanitaires vestiaires+ douches personnel (H/F)	20	2	40
Salle de détente pour le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
espace pour activité ergothérapeutique 40 personnes	160	1	160
Salon de coiffure	20	1	20
La circulation (20% de la surface totale)	219	-	219
<u>unité femme à 20 lits :</u>			
Chambre d'isolement	20	1	20
Chambre à un lit	14	6	84
Chambre à deux lits	22	8	220
Chambre à 4 lits	30	1	30
Bureau médecin	16	1	16
Secrétariat médical avec archives	16	1	16
Salle de soins	20	1	20
Salle de séjour	20	1	20
Réfectoire pour 20 personnes	60	1	60
Dépôt linge propre	9	1	9
Dépôt linge sale	9	1	9
douches communes	30	1	30
Bain	35	1	35
Salle d'eau avec 08 sanitaires	30	1	30
Sanitaires vestiaires+ douches personnel (H/F)	20	2	40
Salle de détente pour le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
espace pour activité ergothérapeutique 20 personnes	80	1	80
Salon de coiffure	30	1	30
La circulation (30% de la surface totale)	161	-	161
Surface total : 2274			

PHARMACIE CENTRALE

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
<u>1/ bloc technique :</u>			
a/ unité de réception :			
salle de réception et de contrôle des produits pharmaceutiques + dépôt	80	1	80
b/ unité de stockage :			
local pour médicament réactif de biologie	30	1	30
produits chimiques et produits dentaires	20	1	20
chambre froide	50	1	50

local soluté massif et pansement	15	1	15
local pour produit inflammables	20	1	20
local d'instrumentation médicale	20	1	20
salle de distribution avec guichet	30	1	30
coffre	5	1	5
c/ unité de préparation pharmaceutique :			
laboratoire galénique avec hotte	40	1	40
<u>2/bloc administratif :</u>			
Bureaux pour pharmaciens	30	1	30
Salle pour technicien (informatisée pour la gestion matières)	30	1	30
Bureau surveillant médical	16	1	16
Salle de réunion archive	20	1	20
Chambre de garde avec toilette et douche	25	1	25
Sanitaire vestiaires personnel (hommes/femmes)	18	-	18
La circulation (20% de la surface totale)	90	-	45
Surface total:539			

CUISINE CENTRALE :			
désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Bureau intendant	40	1	40
Stockage ordure	10	1	10
Local de provision du jour	15	1	15
Réception de marchandise	30	1	30
Réserve de fruits et légumes	25	1	25
Réserve de prévision sèche	15	1	15
Chambres froides	25	1	25
Vestiaires (hommes/femmes)	15	1	15
Salle de préparation	80	1	80
Lavage vaisselle	40	-	40
La circulation (20% de la surface totale)	76		76
Surface total :346			

ADMINISTRATION :

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
1/ Direction			
Bureau de communication	13	1	13
Bureau d'ordre général	13	1	13
Bureau directeur général avec sanitaire et office	30	1	30
Bureau secrétariat de direction	13	1	13
Salle d'attente	30	1	30
Salle de réunion	30	1	30
Sanitaires (hommes/femmes)	30	1	30
2/sous-direction de l'administration et de moyens :			
Bureau sous-directeur	20	1	20
Bureau gestion des ressources humaines et du contentieux	16	1	16
Bureau budget et comptabilité	16	1	16
Bureau de service économique	16	1	16
Bureau des infrastructures équipements et maintenance	16	1	16
4/sous directions activités de santé :			
Bureau sous-directeur	20	1	20
Bureau organisation, évaluation des activités de santé	16	1	16
Bureau des entrées	16	1	16
5/ archives :			
Local des archives administratives	20	1	20
Bureau responsable	16	1	16
secrétariat	13	1	13
local de reprographie	200	-	200
6/Bureau d'admission			
La circulation (20% de la surface totale)	104,2	-	104,2

Surface total : 625,2

MORGUE

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
hall d'arrivée de corps départ des convois	20	1	20
Salle d'autopsie	20	1	20
bureau responsable	16	1	16
bureau secrétariat	13	1	13
salle pour 5 casiers	33	1	33
salle d'ablution	15	1	15
bloc sanitaire avec douches	10	1	10
salle d'attente familiale + sanitaire (h et f)	30	1	30
La circulation (20% de la surface totale)	32	-	32

Surface total : 189

BLOC D'ERGOTHÉRAPIES :

Désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
bureaux pour personnel d'encadrement	16	7	112
Salle de musicothérapie	30	1	30
Salle de broderie, crochet, tricotage	40	1	40
Atelier de sculpture sur bois	60	1	60
Atelier de poterie	60	1	60
Salle de jeu	60	1	60
3 ateliers d'activité polyvalente	50	3	150
Salle de dessin et calligraphie	60	1	60
Espace lecture pour 80 personnes + imprimerie	Pour 4 personnes 10m ² donc pour 80 personnes on a 200m ² +100m ²	1	300
sanitaires hommes/femmes + salle d'eau	20	2	40
Salon de Coiffure	40	2	80
Médiathèque	60	1	60
Salle de détente pour le personnel (médecin/infirmier)	20	2	40
Local d'entretien	13	1	13
La circulation (20% de la surface totale)	224	-	224

Surface total :1293

ATELIERS THERAPEUTIQUES

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Hall d'accueil	20	1	20
Atelier de broderie, crochet, tricotage	40	1	40
Atelier de sculpture sur bois	60	1	60
Atelier de poterie	60	1	60
Atelier maçonnerie	150	1	150
Atelier plomberie	100	1	100
Atelier formation informatique	30	1	60
Atelier peinture bâtiment	50	2	50
Atelier jardinage	50	1	50
bureaux pour personnel d'encadrement	16	7	112
Local d'entretien	13	1	13
sanitaires hommes/femmes + salle d'eau	20	2	40
La circulation (20% de la surface totale)	151	-	151
Surface total :906			

CENTRE MÉDICAUX PÉDAGOGIQUE

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Hall d'accueil	35	1	35
Salle polyvalentes	80	2	160
Salles de cours	50	4	200
réfectoire (pour 80 de personnes)	140	1	140
Salle de professeur	30	1	30
Médiathèque	60	2	120
Local technique	18	2	36
Sanitaires (hommes/femmes)	20	2	40
Sanitaires pour le personnel (hommes/femmes)	20	2	40
Bureau du responsable	25	1	25
Bureau secrétariat	16	1	16
LA CIRCULATION 17%	168	-	168
Surface total :1010			

MAISON DE RÉINSERTION

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Hall	20	1	20
Séjour	40	1	40
Salle a manger	25	1	25
Cuisine	20	1	20
Salle de jeux	50	1	50
Bibliothèque	25	1	25
Sanitaire	20	2	40
Cour	25	1	25
Chambre 1 lit	14	16	224
Chambre de 2 lits	22	7	154
Sanitaire	12	1	12
Coin TV	50	1	50
La circulation (10% de la surface totale)	127		127

Surface total :812

STUDIO DE RÉINSERTION

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Chambre	11	16	176
Cuisine	10	16	160
Hall	9	16	144
SDB + douche	6	16	96
La circulation (10% de la surface totale)	8	16	128

Surface total :704

Blanchisserie

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
Tri	20	1	20
Séchage extérieur	60	1	60
Dépôt linge sale	40	1	40
Lavage séchage	40	1	40
Zone de repassage	30	1	30
Dépôt linge propre	40	1	40
Sanitaires / vestiaires (hommes/femmes)	20	1	20
Responsable	16	1	16

Dépôt linge neuf	40	1	40
Déchets	15	1	15
Local d'entretien	13	1	13
La circulation (20% de la surface totale)	75	-	75
Surface total :409			

Locaux techniques			
désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale
électricité	15	1	15
Gaz	15	1	15
climatisation	30	1	30
eau	15	1	15
Surface total :75			

désignation	Surface unitaire	Nombre	Surface totale	
Étables	700	1	1000	
Serre	300			
<u>mosquée</u> : pour 80 personnes	1 m ² par personne donc la surface total = 80m ² + 20m ²	1	100	
<u>Bloc de sport</u> :		1	1524	
Couverte avec terrain combiné + salle gymnastique	(52*27)1404	1		
vestiaires + douches	60	1		
Locaux techniques, dépôts divers	60			
<u>Salle de théâtre</u>	350	1	350	
<u>Kiosques commerciaux</u>	15 m ²	10	150	
<u>Cafétéria + restauration</u> (pour 200 personnes)	10 m ² par 4 personnes	1	500	Surface total : 612
Cuisine	40	1	40	
Dépôt	20	-	20	
La circulation (20% de la surface totale)	112		112	

Tableaux récapitulatif

Tableaux	
Désignation	Surface
URGENCE PSYCHIATRIQUE:	1722
CONSULTATION EXTERNE PSYCHIATRIQUE	543
CONSULTATION EXTERNE PSYCHOLOGIQUE	582
HÔPITAL DU JOUR	1390
HOSPITALISATION 240LITS	8397
BLOC PÉDAGOGIQUE :	1608
PHARMACIE CENTRALE	539
CUISINE CENTRALE :	346
ADMINISTRATION :	626
MORGUE	189
BLOC D'ERGOTHÉRAPIES :	1293
ATELIERS THERAPEUTIQUES	906
CENTRE MÉDICAUX PÉDAGOGIQUE	1010
Étables+Serre	1000
Maison de réinsertion	275
10 studios de réinsertion	704
BLANCHISSERIE	409
Mosquée	100
Bloc de sport :	1524
Salle de théâtre	350
Kiosques commerciaux	150
Cafétéria + restauration	612
Surface total: 24275 M²	

IX. Organigramme spatial :

